

APPEL A PROJET BIOSOURCE PAYS DE POUZAUGES

Charte Forestière du Pays de Pouzauges

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE POUZAUGES**

Maison de l'Intercommunalité - La Fournière - 85708 POUZAUGES Cedex
Tél. 02 51 57 14 23 - Fax 02 51 57 15 02 - Mail : accueil@paysdepouzauges.fr

www.paysdepouzauges.fr

Atlanbois
le bois à sa source

Région
PAYS de la
LOIRE

l'Europe
Engage
en France
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

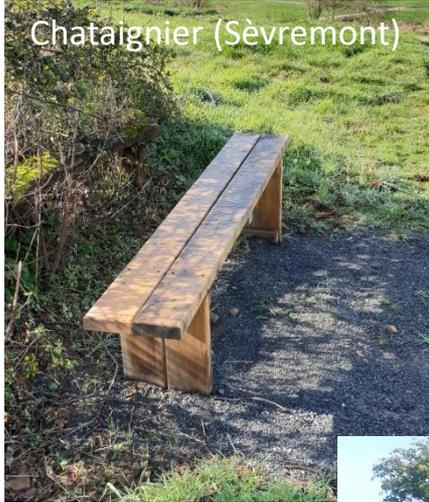
Pays de
Pouzauges
En Vendée

Charte Forestière du Pays de Pouzauges

Plan d'actions 2017-2020

- AXE 1 : Améliorer la connaissance du territoire bocager et de ses acteurs
- AXE 2 : Améliorer la prise en compte des éléments boisés dans les exploitations agricoles
- AXE 3 : Valoriser et préserver le patrimoine paysager et génétique local
- AXE 4 : Dynamiser l'exploitation forestière tout en valorisant au mieux le potentiel stationnel
- **AXE 5 : Améliorer la valorisation du bois local**
 - Soutenir et mettre en lien les entreprises de la filière afin de développer l'utilisation et d'améliorer la valorisation du bois local
 - Favoriser l'utilisation du bois local dans les aménagements et bâtiments locaux
 - Développer / Structurer la filière bois énergie locale
- AXE 6 : Sensibiliser à l'importance de l'entretien des boisements et à l'utilisation du bois local, et communiquer sur l'existant.
- AXE 7 : Animer la Charte et communiquer.

Quelques réalisations en bois local à ce jour



Objectif Appel à Projets

- Bâtiment **exemplaire** pour impulser des initiatives privées
- **Mise en lien** des producteurs et consommateurs de bois / MBS
- Implication des acteurs économiques de la filière (du producteur au constructeur)



Abri de jardin en bois local (douglas)

AAP 1 : mars-mai 2019

- Pas de candidature répondant aux critères :
 - Délai court
 - Critères trop contraignants :
 - aide sur la maîtrise d'œuvre,
 - bois issu de forêts gérées durablement

AAP 2 (juin-octobre 2019)

Contexte

Constructions neuves
et/ou réhabilitations,

Logement,

En bourg historique

Surface habitable minimale de
65m²

Portage public ou privé

Matériaux biosourcés

locaux :

* 84 kg/m² pour les constructions
neuves (niveau 3 du label «
bâtiment bio-sourcé») / 28 kg/m²
pour les réhabilitations (seuil
proposé par Karibati)

* Au minimum un produit de
construction biosourcé visible.

* MBS locaux (150km autour du
projet)

Performance

énergétique :

- pour les constructions neuves
: en atteignant un niveau RT
2102 - 10%

- pour les réhabilitations : en
atteignant 30% de gain
énergétique et au minimum
150 kWh/m².an

Intégration / Communication :

Accompagnement par
le CAUE ou autre
organisme compétent

comparatif économique
ramené au m²

communication



Projets retenus



Projet 1: La Flocellière - Sèvremont



Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 20 m

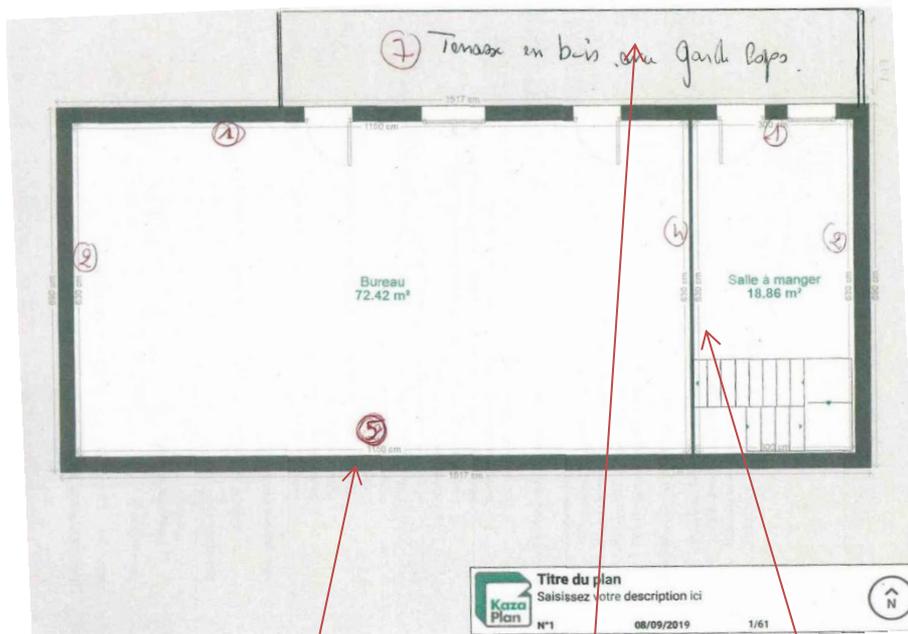
Réalisation prévue :
1^{er} trimestre 2020

Aide prévisionnelle :
10 000€
(8% coût total du
projet hors fluides)



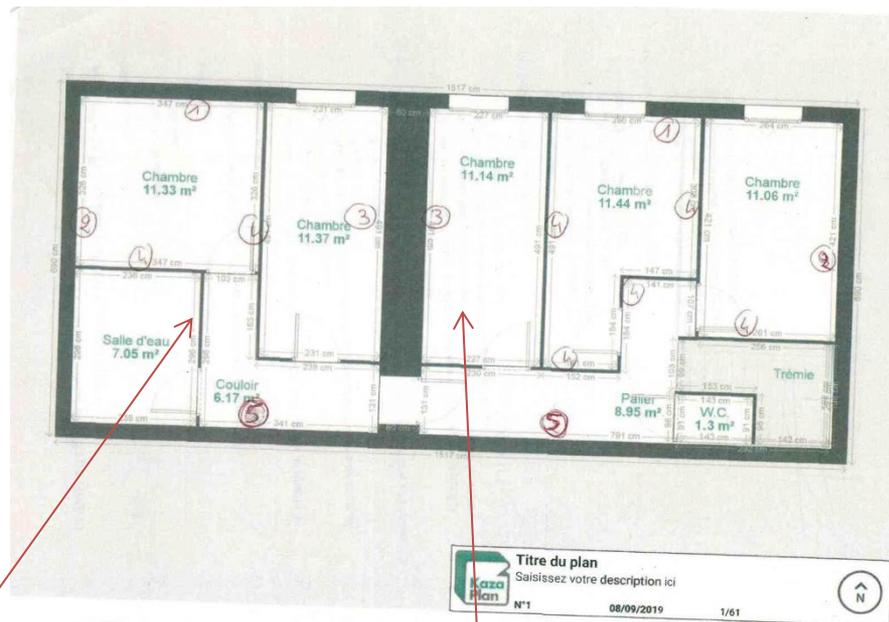
Rez-de-chaussée

Espace de co-working,
salle à manger partagée pour la colocation



1^{er} Etage

5 chambres et salle de bain en colocation



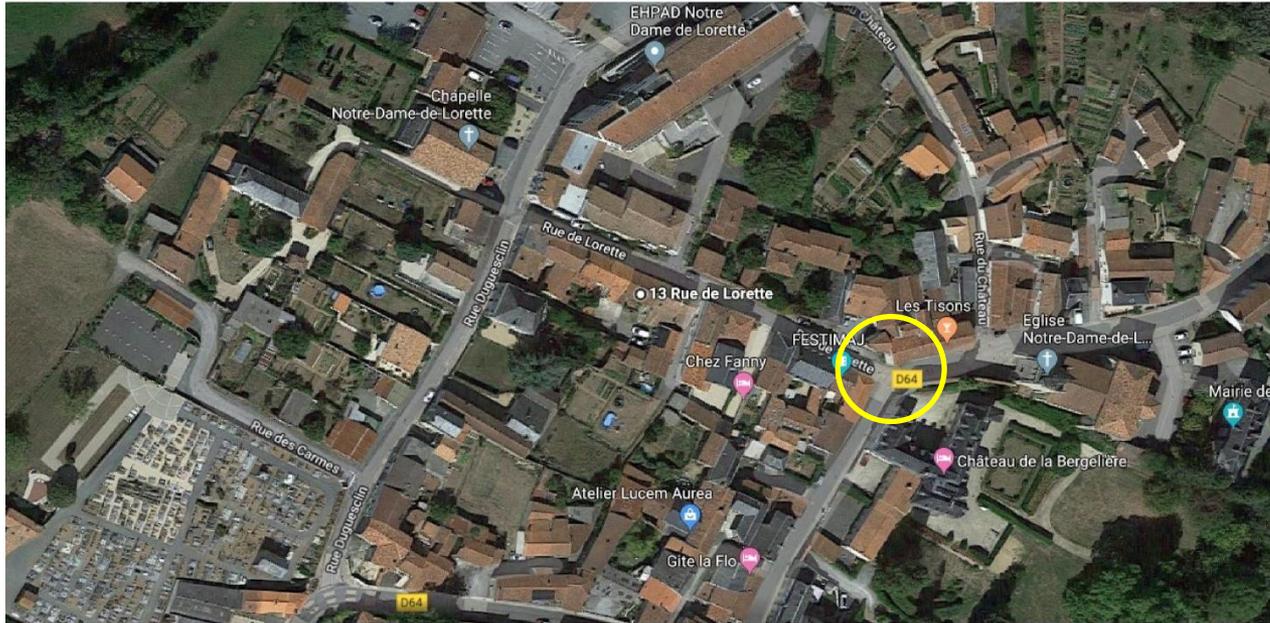
Isolation chanvre

Terrasse douglas

Parois ossature
douglas
contre-plaqué pin
maritime
Isolation chanvre

Parquet
châtaignier

Projet 2 : La Flocellière - Sèvremont



Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 20 m

Réalisation prévue :
1^{er} trimestre 2020

Aide prévisionnelle :
7 500€
(8% coût total
du projet hors fluides)



Date de l'image : juil. 2013 © 2019 Google

Extension
ossature douglas
bardeaux
châtaignier

Charpente
extension pin

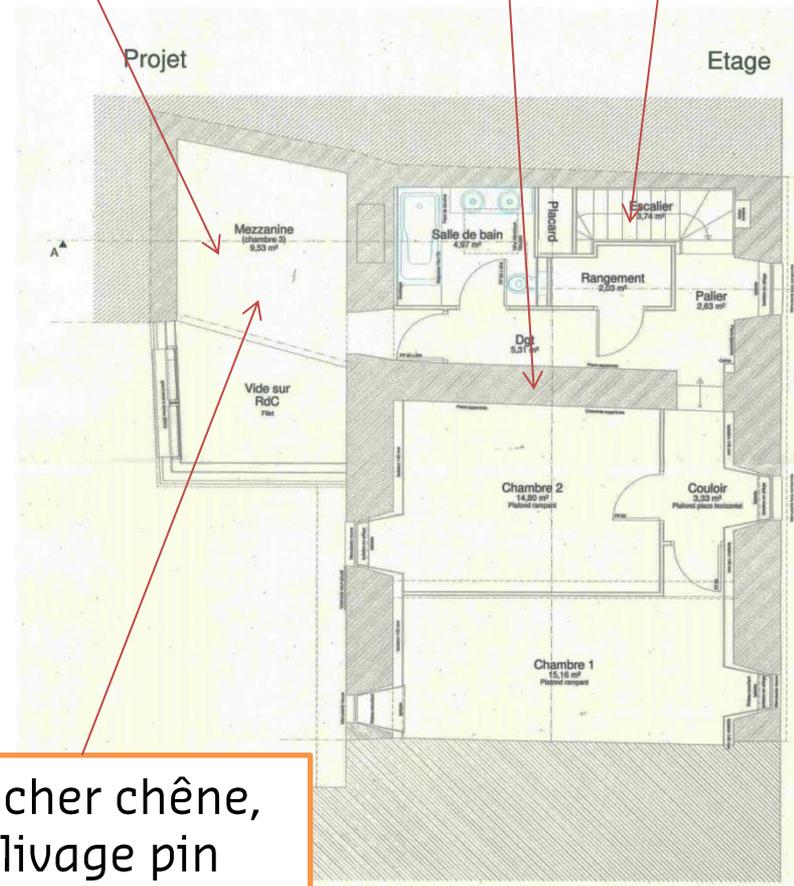
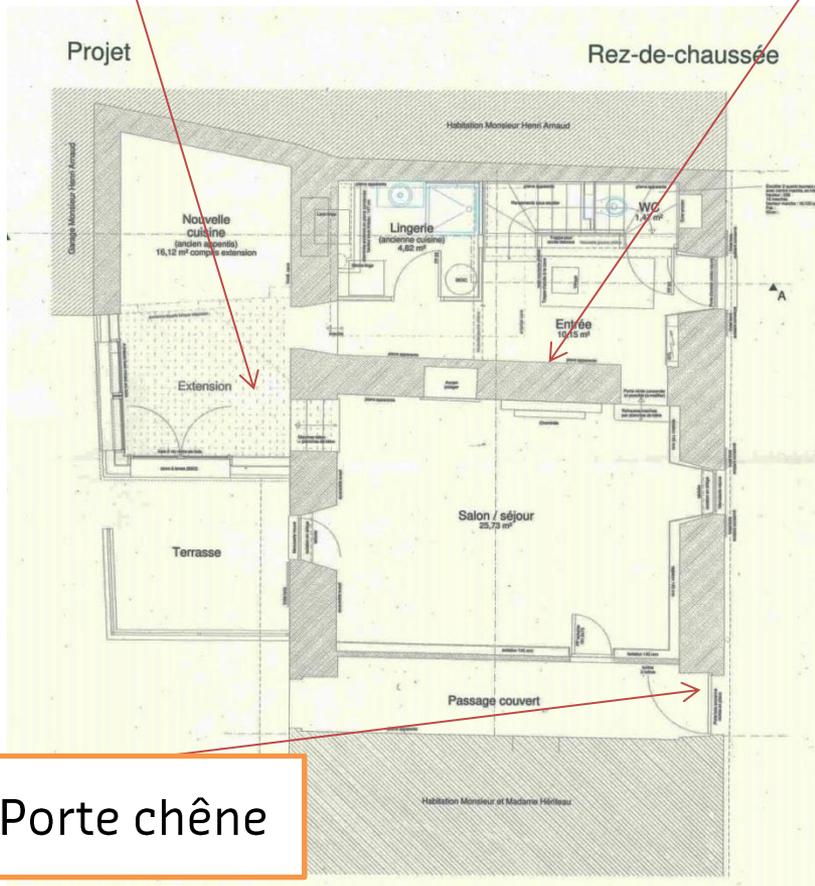
Volige pin

Escalier
hêtre

Rez-de-chaussée
Cuisine, séjour

Isolation
chanvre/coton/
lin

1^{er} Etage
2 chambres + Salle de bain



Porte chêne

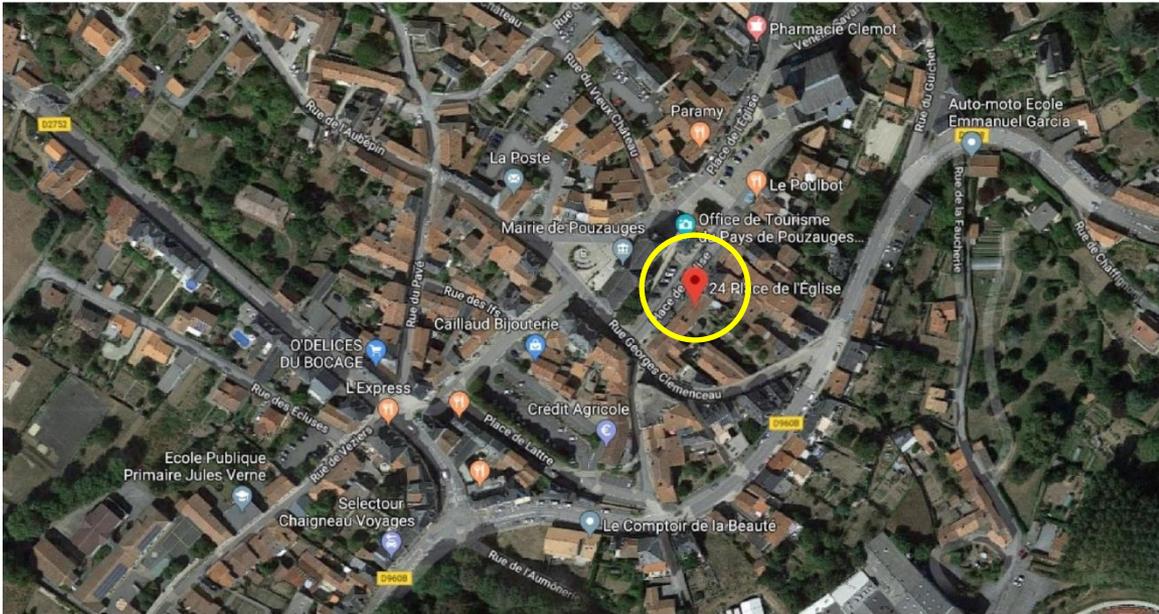
Plancher chêne,
Solivage pin



Projets non retenus



Projet 3 : Pouzauges

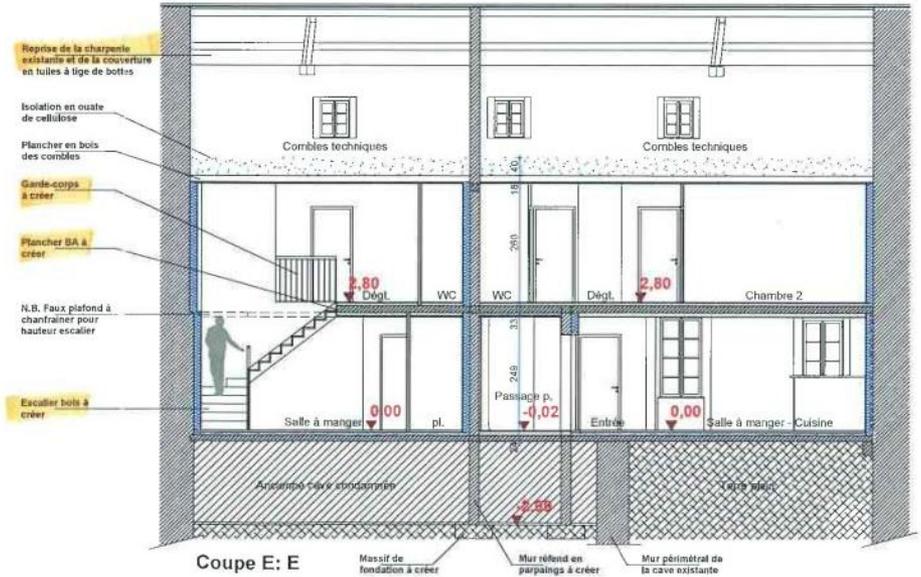
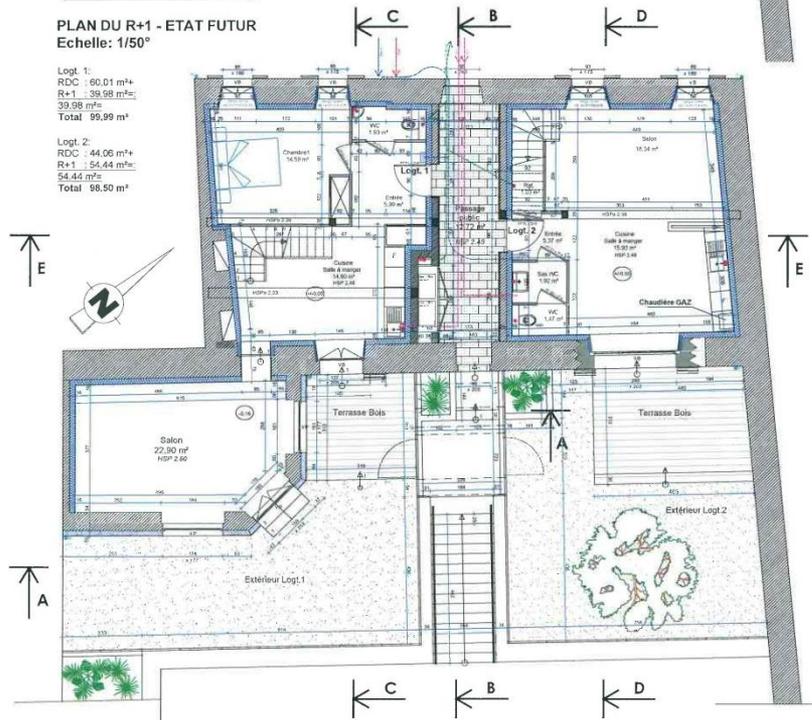
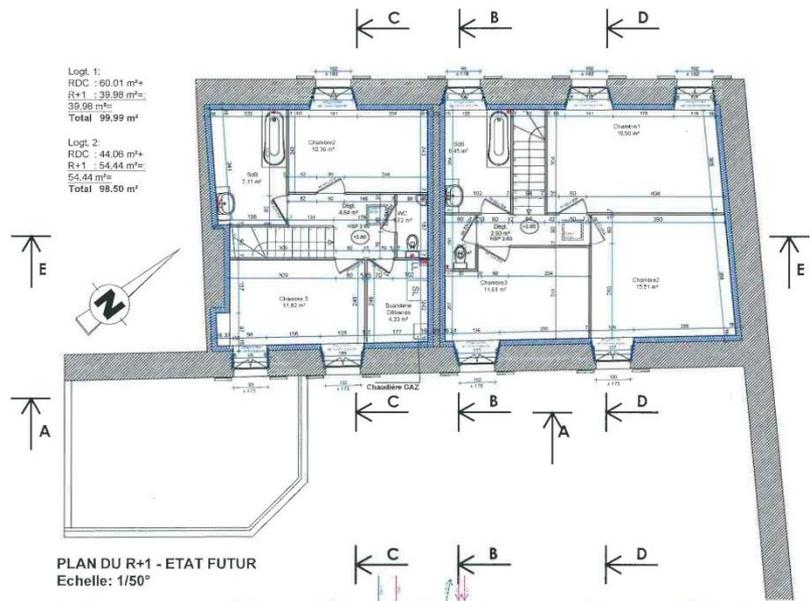


Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 50 m

Raisons :
Choix ou non de bois local en fonction des résultats de l'appel d'offre



Date de l'image : Juin 2018 © 2019 Google



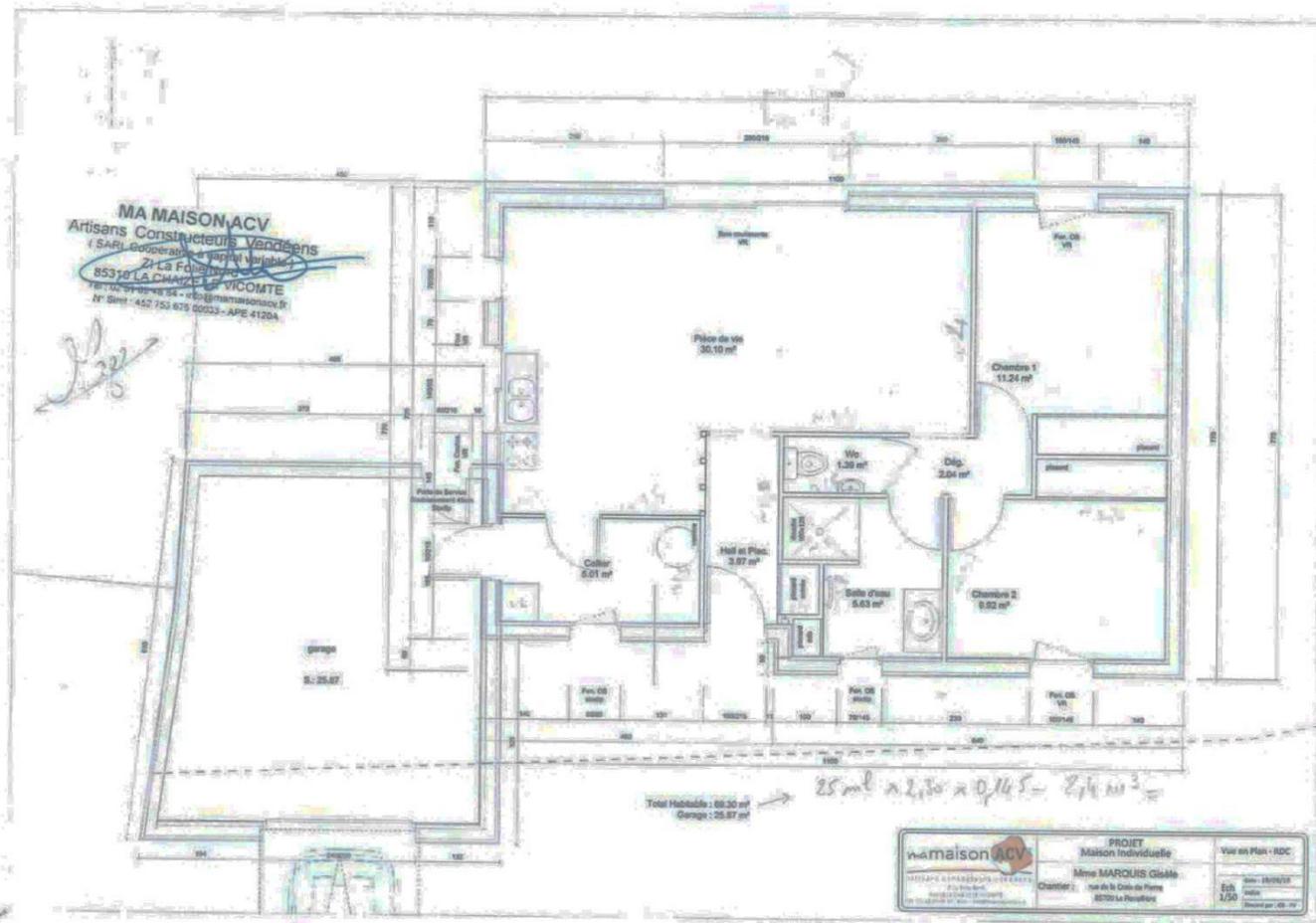
Projet 4 : La Flocellière - Sèvremont



Images ©2019 Google, Images ©2019 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 100 m



Raisons :
Seul matériaux
biosourcé visible :
Bardage épicea traité
cœur (non éligible)



Atouts et contraintes de l'AAP

- Atouts :
 - Appropriation du projet par les élus au 2^{ème} AAP et intérêt des acteurs
 - Transversalité (circuits courts, PCAET, locatifs...)
 - Renforce le partenariat entre la collectivité et Atlanbois (cf appui technique)
- Contraintes
 - Difficulté pour diffuser l'information par des moyens officiels
 - Délai contraignant : dates imposées ne correspondant pas à l'échéancier des projets
 - Aspect financier : subvention ne couvrant pas la totalité du surcoût
 - Sélection 2 dossiers (cf AAP), ne consommant pas la totalité de l'enveloppe de 30 000€.

La suite

Réflexion pour :

-un report de l'AAP en 2020 sous forme de subvention

-un bonus biosourcé sur les aides OPAH